



HAL
open science

L'origine du bocage de l'Avesnois-Thiérache

Rodolphe Dumouch

► **To cite this version:**

Rodolphe Dumouch. L'origine du bocage de l'Avesnois-Thiérache : – Synthèse de biogéographie historique –. 2010. hal-00542941

HAL Id: hal-00542941

<https://hal.science/hal-00542941>

Submitted on 4 Dec 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



L'origine du bocage de l'Avesnois- Thiérache

– Synthèse de biogéographie historique –

Rodolphe DUMOUC

Professeur agrégé de S.V.T. et doctorant en géographie

Faculté d'Histoire-Géographie – Laboratoire EA 2468 « Dynamique des Réseaux et des Territoires ».

Quelle est l'origine l'organisation de l'espace rural en Avesnois-Thiérache ? Dans quelle mesure peut-on reconstituer son histoire et sa genèse ? En partant des données bibliographiques existant sur l'Avesnois-Thiérache (et les régions adjacentes qui ont eu des relations avec cette région), on peut faire le point sur l'état actuel de nos connaissances. Elles seront exposées, dans les pages qui suivent, selon un plan chronologique, historique. L'objectif de ce travail est un recensement synthétique des données.

DES DONNES FRAGMENTAIRES SUR LES PAYSAGES DE NOTRE REGION AU NEOLITHIQUE TERMINAL ET A L'ANTIQUITE

Nous avons à notre disposition assez peu d'éléments pour reconstituer l'état des paysages au Néolithique et pendant l'antiquité. Ils existent toutefois et permettent le croisement de données de natures différentes.

Les sources écrites

Pendant des décennies, les chercheurs se sont fiés aux archives écrites, les premières étant latines. Classiquement, c'est dans le *Bellum Gallicum* (La Guerre des Gaules, édition 1984, p 60 et 196) de César que l'on trouve des allusions claires aux paysages végétaux dans notre région.

Les citations sont peu nombreuses mais claires :

« ...Les Nerviens, n'ayant pas de cavalerie [...] avaient depuis longtemps recours, afin de mieux faire obstacle à la cavalerie de leurs voisins, dans le cas où ils viendraient faire des razzias chez eux, au procédé suivant : ils taillaient et courbaient de jeunes arbres ; ceux-ci poussaient en largeur de nombreuses branches ; des ronces et des buissons épineux croissaient dans les intervalles : si bien que ces haies, semblables à des murs, leur offraient une protection que le regard même ne pouvait violer ». (CESAR, édition 1984, p 60).

« Une colline toute en pente douce descendait vers la Sambre, ci-dessus nommée ; en face de l'autre côté, naissait une pente semblable, dont le bas, sur deux cents pas environ (300 mètres ?), était découvert, tandis que la partie supérieure de la colline était garnie de bois assez épais pour que le regard pût difficilement y pénétrer. C'est dans ce bois que l'ennemi se tenait caché ». (CESAR, édition 1984, p 60).

La forêt d'Ardenne y est mentionnée, et son extension va bien au-delà des terrains primaires où elle est aujourd'hui confinée. Elle s'étendait, selon CESAR, depuis les limites des Rèmes (tribu gauloise de la région de Reims) jusqu'au Rhin et aux Nerviens. (CESAR, édition 1984, p 196).

Il ressort du *Bellum Gallicum* l'image classique de la « gaule chevelue », qui, après César, donna naissance à une culture gallo-romaine censée proche de la forêt.

Or cette image est bien écornée aujourd'hui, et les espaces ouverts étaient bien plus nombreux qu'on ne l'imaginait, comme l'a montré Gérard CHOUQUER (1993, p 2-3), entre Bourgogne et Franche-Comté. Il y a donc à l'évidence un décalage entre ce texte et les connaissances archéologiques. Peut-on imputer les propos de César à son origine méditerranéenne, où il était habitué à des formations végétales basses et clairsemées ? On peut douter de cette interprétation, dans la mesure où l'état actuel des forêts méditerranéennes résulterait en grande partie de l'action anthropique, notamment de la pression pastorale et des usages coutumiers des forêts au Moyen Age et à l'époque moderne (ARNOULD, HOTYAT, SIMON, 1997, p 305).

Le traducteur, M. L.-A. Constans (CESAR, édition 1984, p XIV), de surcroît, nous met en garde sur la précision des informations apportées par les manuscrits de CESAR : « *Si les sources historiques de César sont bonnes, et même excellentes, en revanche ses sources géographiques sont médiocres. Les indications générales qu'il donne sur les différentes parties de la Gaule, sur celles de la Grande-Bretagne sont erronées : il s'est fié aux cartes mal dressées qu'il avait sous les yeux, et il n'a pas fait d'observations personnelles qui lui permirent de rectifier les erreurs des géographes de son temps* ».

Il est donc illusoire de vouloir reconstituer les paysages passés à partir de références littéraires, même si elles peuvent importer des informations décisives.

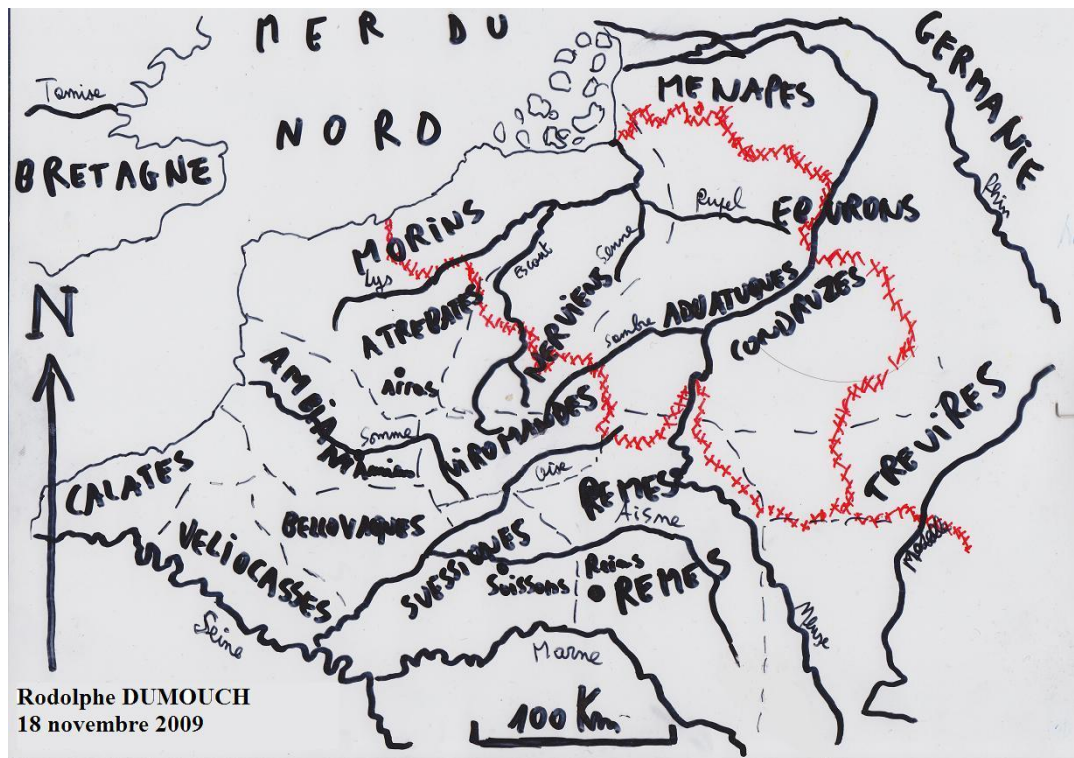
Il semble toutefois raisonnable de retenir du *Bellum Gallicum* :

L'Avesnois-Thiérache peut être schématisé par :

- Une continuité entre les massifs forestiers de Mormal, d'Arrouaise et des Fagnes, eux-mêmes contigus avec la forêt d'Ardenne qui recouvre non seulement son relief éponyme mais aussi une bonne partie des terrains secondaires du nord du bassin parisien.

- Plus au nord, le territoire des Nerviens, qui sera centré sur Bavai après la conquête romaine, et qui est parcouru de nombreuses haies plessées (arbres épineux courbés) qui compartimentent l'espace. Ces haies séparant les champs et les villages n'auraient pas existé en Gaule, sauf sur le territoire des Nerviens (PITTE, 2003, p 49).

Il est important de faire remarquer ici qu'il est impossible d'assimiler les haies « défensives » (Haie d'Avesnes, de Fourmies...) à celles décrites dans le *Bellum Gallicum*. (DUBOIS, 1989, p 519).



Les tribus gauloises en Gaule Belgique

La Gaule Belgique était située entre la Seine et le Rhin.

Figure 1. Carte tracée avec l'aide des données de l'ouvrage de Blaise PICHON (2002, p 76-80) et Roland DELMAIRE (1996). La position des Morins et des Ménapes correspond à celle de la conquête. Au Bas-Empire, leurs territoires ont été repoussés vers le sud.

L'archéologie

L'archéologie apporte quelques éléments dans la reconstitution des paysages antiques, bien que ces apports soient lacunaires (on repère surtout des bâtisses, des *villae*, des *tumuli* qui n'indiquent pas précisément les lisières forestières ni les limites des finages).

L'archéologie classique utilise des techniques bien connues :

- **la photographie aérienne et la télédétection spatiale**

On a pu reconstituer, par vues aériennes, l'habitat rural de la Gaule septentrionale (surtout en Picardie : AGACHE & BAUX, 1971), mais cette méthode ne s'applique guère aux forêts selon Jean-Jacques DUBOIS (1989). En effet, la photographie aérienne ne permet pas de distinguer des ruines sous un important couvert végétal ; même en milieu ouvert, on ne repère les ruines que dans des conditions très particulières (rosée matinale, gelée légère, déficit hydrique en limite du point de flétrissement des végétaux permettant de distinguer de petites nuances de capacité de rétention en eau du sol, grâce à des Poacées qui jaunissent moins vite) : il s'agit donc de recherches complexes, au résultats aléatoires. Certaines découvertes sont dues à la chance lors du passage de l'avion : par exemple des ruines révélées par un degré d'hydrométrie qui ne se rencontre qu'une matinée dans l'année.

Toutefois, la photographie aérienne, on l'a mis en évidence récemment, peut être un outil efficace pour déceler l'extension d'anciennes aires cultivées, qui conservent pendant des siècles voire des millénaires des propriétés pédologiques particulières (plus forte capacité d'échange cationique, horizon B approfondi, pH différent dû à la fumure ou aux amendements. (GRUHIER, 2002).

Le traitement informatique d'images satellites comme celles de SPOT, dont le pixel est suffisamment fin (20m x 20m sur les canaux couleur et 10m x 10m en canal panchromatique), peut aussi mettre en évidence des tracés qui ont pu passer inaperçus au premier abord.

- **Les fouilles**

La forêt est un milieu qui, s'il présente l'inconvénient de masquer aux appareils de télédétection la présence de sites, possède l'avantage de beaucoup mieux conserver les ruines et les substructures, (DUBOIS, 1989, p 131), du fait du rôle consolidant des enchevêtrements racinaires et de l'écoulement hydrique régulé. De surcroît, les espèces ou les associations végétales peuvent trahir la présence d'un vestige. Par exemple, la présence de plantes calcicoles, comme la chélidoine ou la mercuriale, qui surgit au milieu d'espèces calcifuges comme les bruyères indique une *villa* romaine, pour laquelle on utilisait du mortier à base de

chaux (DUBOIS, 1989, p 132). On a ainsi découvert des *villae* dans certaines forêts actuelles comme Havrincourt et Saint-Pierre-Vaast. (DUBOIS, 1989, p 515). Il est bien évident qu'à l'époque de leur construction, elles étaient entourées de terres défrichées et exploitées.

La palynologie

La palynologie est l'étude des pollens. Le grain de pollen étant caractéristique de son espèce, il est possible, dans les sédiments, de retrouver la composition floristique approximative d'un lieu donné. De cette manière, on peut déterminer si l'on avait par exemple affaire à un milieu fermé ou ouvert.

On a pu ainsi dater facilement des dépôts sédimentaires éoliens comme les loëss, déposés par les vents. Il s'avère que les défrichements des régions lœssiques (type Cambrésis, Artois, Ternois...), correspondant à une augmentation des pollens de plantes herbacées, remontent au Néolithique moyen et terminal. (DUBOIS, 1989, p 351). Dans les régions où les forêts alternent avec les champs ouverts, on a montré que les limites des espaces boisés ont énormément varié, contrairement à ce que pensait Roger Dion (1934).

Roger Dion (édition 1979) affirmait notamment que les limites des anciennes tribus gauloises, marquées par des forêts-frontières (correspondant à des forêts reliques de défrichements de clairière culturelles, comme la grande clairière des Carnutes et la forêt d'Orléans), coïncident exactement avec les limites des *Pagi* carolingiens puis des Diocèses. Cette vision, qui fut classiquement admise et enseignée par les ruralistes, a fortement été remise en cause par la palynologie (DUBOIS, 1989).

Voilà qui remet d'actualité, à l'échelle locale, l'interrogation de Marc BLOCH (1931, p 56) à propos des défrichements de l'époque de Charlemagne : les forêts actuelles, notamment les forêts-frontières, sont-elles de vraies forêts primaires ou un reboisement secondaire d'anciens terroirs abandonnés ?

Quelques éléments apportés par ces techniques

Avant même l'apparition des défrichements anthropiques, les glaciations nous ont légué des milieux ouverts. Il y a 18000 ans, le paysage de nos régions était une steppe balayée

par des vents violents (donc dépôts de lœss), et reposant sur un permafrost de plusieurs centaines de mètres de profondeur.

Ces milieux se sont peu à peu refermés grâce à la reconquête par les arbres depuis leurs refuges, à partir du moment où le climat s'est réchauffé et une fois les soubresauts glaciaires du Dryas terminal passés (CHEDDADI & PHILIPON, 2005). Mais il restait encore à l'Atlantique de vastes clairières naturelles. Vidal de la Blache (édition 1994, p 65) le présentait. On le sait avec certitude maintenant, mais on se pose encore des questions quant à l'explication de ce fait. En effet, le réchauffement Holocène se caractérise à la fois par la reconquête des steppes glaciaires par les espèces végétales et par la conquête de ces mêmes espaces par l'Homme. Il est donc difficile de savoir qui est arrivé le premier (entre l'Homme et les végétaux ligneux), et donc si les clairières correspondent à des défrichements ou à des reliques de la steppe du Dryas dont le reboisement a été bloqué par la pression anthropique (ARNOULD, HOTYAT, SIMON, 1997, p 84) ; Sans intervention anthropique, les lœss auraient-ils été boisés ? Un certain nombre de botaniste pensent que les séries de végétation ont tendance à être bloquées au stade prairie, tant ces formations édaphiques sont favorables aux graminoides (BECHMANN, 1984, p 13).

Quant aux défrichements d'origine anthropique, on peut affirmer maintenant que l'essentiel a eu lieu aux Néolithiques moyens et supérieurs, et non, comme on l'enseignait classiquement, aux XII^e et XIII^e siècles par les abbayes cisterciennes.

Les défrichements principaux, anciens, ont été essentiellement réalisés sur des sols riches, faciles à cultiver (tandis que les défrichements médiévaux d'Abbayes l'ont été sur des sols plus ingrats).

Ainsi, de vastes régions sur lœss et sols légers, défrichés anciennement, apparaissent sur la carte de France, comme ce « *vaste croissant dénudé (taux de boisement inférieur à 5%) qui, de la Champagne crayeuse mène aux plaines limoneuses du Santerre, du Cambrésis, du Nord-ouest du Hainaut, puis du Sud Brabant et de la Hesbaye, ou encore aux campagnes plus diversifiées, mais presque totalement déboisées, sauf de rares dos de terrains sableux de la Flandre et du Nord Brabant.* » (DUBOIS, 1989, p 335).

D'autres sols faciles, pourtant en pleine forêt d'Ardenne, comme la clairière de la Calestienne, (bande calcaire étroite, en Belgique, allant de Chimay aux environs de Flémalle, largement défrichée, s'achevant en terminaison périclinale sur les Monts de Baives), étaient déjà ouverts à l'époque gallo-romaine selon Jean-Jacques DUBOIS (1989, p 519), bien que des travaux à grande échelle de Robert SEVRIN (1986) montrent que des communes comme Boussu-en-Fagne et Frasnes – toponymes typiques de la Calestienne évoquant peut-être des calcicoles comme le buis, l'espèce n'étant pas inconnue dans la région (DURIN, 1957, p 57) encore que Boussu peut venir simplement de « bois » – font remonter un certain nombre de défrichements au Moyen Age.

Autant peut-on affirmer avec certitude que le territoire des Nerviens était un bocage au début de notre ère, autant nos idées ont évolué sur les territoires voisins de l'Avesnois. E. Lesbazeilles, écrivait dans *les Forêts* (1884) : « Ainsi, les anciennes provinces de Picardie, de Flandre, de Hainaut, étaient recouvertes aux trois quarts de leur superficie de forêts se rattachant sans doute les unes aux autres par des lignes d'arbres entrecroisées et formant de véritables plexus ». Il n'en était rien, elles étaient au contraire déjà largement ouvertes, comme le démontrent les travaux d'un certain nombre d'archéologues (CHOUQUER, 1993, p 2-3 ; GOUDINEAU, 2004, p 29). Les données palynologiques le confirment : l'abondance des pollens d'herbacées font remonter au néolithique moyen et final la déforestation de la couverture lœssique du seuil de l'Artois : Ternois, Bas-Artois, Cambrésis, Méletois, Carembault (DUBOIS, 1989, p 351).

On remarquera d'ailleurs que la forêt de Mormal n'a pas été défrichée car elle repose sur un « conglomérat à silex et marne de la Porquerie » (DUBOIS, 1973, p 100), comme l'indique aussi la source originale, la notice de la *Carte Géologique détaillée de la France*, feuille XVII – 6 (carte de Le Quesnoy au 50000ème). Il ne s'agit donc pas d'une inversion comme le laisserait croire l'appellation abusive de « limons de plateaux » parfois employée pour ces formations pleines de silex rudes pour le labour où les limons sont issus de l'altération in situ plus que d'origine éolienne. La limite nord de la forêt de Mormal est donc marquée par une limite géomorphologique d'affleurement tandis que le reste des lisières est rectiligne ; au-delà on est sur des sables landéniens glauconieux fins où les instruments agraires sont moins malmenés avec de surcroît une couverture limoneuse plus épaisse.

Ce détail trouve une explication. Ce massif, à l’instar des autres forêts royales, a été conservé malgré toutes les attaques des usagers. Jean-Jacques DUBOIS (1989) note que ces grands massifs forestiers « ont été successivement des forêts fiscales de l’Empire Romain, des forêts royales de l’époque franque, puis des forêts seigneuriales et abbatiales de grands fiefs féodaux, dont elles ont souvent conservé l’identité » (NOIRFALIZE, 1984 p 20), « (forêt du Prince, du Duc, du Comte, du Seigneur, de l’Abbaye, Gros Bois, Défens, etc.) » (NOIRFALIZE, 1984 p 20) ; pour le cas particulier de la forêt de Mormal, il semblerait toutefois que de nombreuses clairières aient été reconquises par de la forêt secondaire à l’époque franque (DUBOIS, 1986, p 84). Sous les Carolingiens, ces espaces boisés sont soumis au « droit de la forêt, c’est-à-dire à la réserve de chasse au profit exclusif du Roi. Leur fonction essentiellement cynégétique fut périodiquement réaffirmée par les décrets et une rigoureuse répression des délits de braconnage ». (NOIRFALIZE, 1984 p 20 ; DUBOIS, 1989).

En Belgique, la situation est exactement analogue, avec la distinction entre les forêts « usagères » et « réservées ». (NOIRFALIZE, 1984, p 19). Ces dernières se perpétuent toujours aujourd’hui, et il est de nos jours encore interdit de se promener dans les forêts réservées, et des Gardes Royaux y veillent.

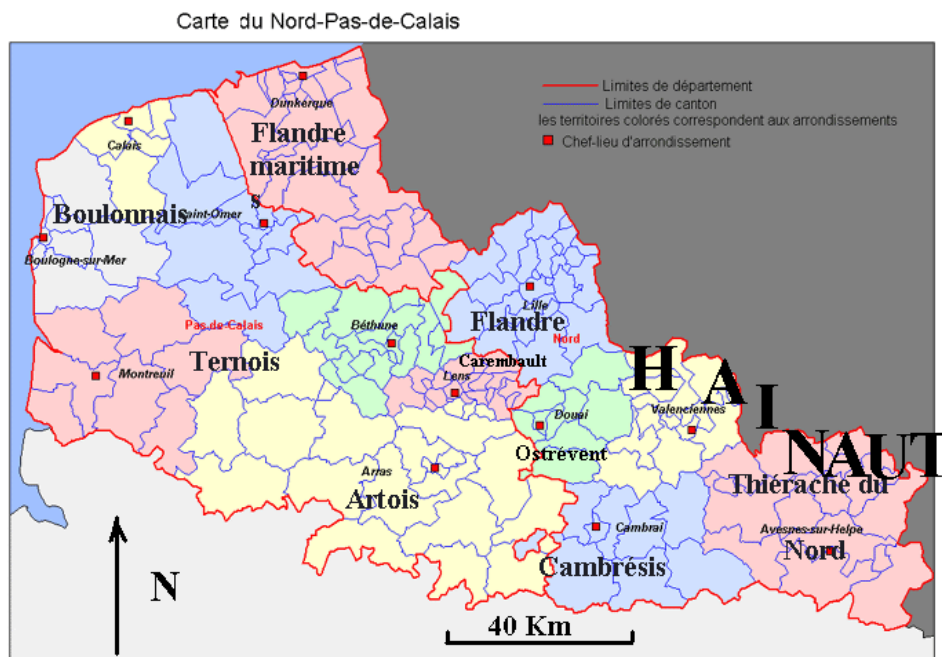


Figure 2 : Carte du Nord-Pas-de-Calais avec les principaux toponymes cités.

Source : Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais – modifiée.

LE HAUT MOYEN-ÂGE : UN RETOUR GENERALISE DE LA FORÊT

La mise en valeur de l'espace, consécutive à la conquête romaine, par l'arpentage, par les finages des *villae*, a été suivie par une régression, vers la fin du III^e siècle, due à l'affaiblissement de la puissance romaine. Cet affaiblissement s'est bien sûr d'abord manifesté sur les marges de l'empire, dont l'ex-territoire des Nerviens, de plus en plus soumis à l'insécurité.

Cette insécurité a été telle que les villes romaines ont été abandonnées, comme dans le cas emblématique de Bavai : les façades des temples ont perdu leurs ornements ; les statues ont souvent été utilisées comme matériaux de construction pour faire des fortifications contre les razzias. Puis la ville, appauvrie car désertée par les marchands, s'est dépeuplée : les forêts, en augmentation du fait de l'abandon de terres cultivées, ont bien souvent servi de refuge. Le haut Moyen âge correspond donc à un retour généralisé de la forêt, avec des manifestations sur l'organisation de l'espace. Par exemple les voies romaines qui contournaient les forêts se retrouvent dans les bois. (PITTE 2003, p 99-102). Plus, certaines grottes habitées à la préhistoire ont été réinvesties aux IV^e et V^e siècles ! (PITTE, 2003, p 113).

Les Invasions du IX^e siècle ont, à leur tour, consacré un nouveau recul des finages cultivés au profit de la forêt. Le haut Moyen-âge se caractérise donc par un grand retour de la forêt, important surtout aux époques troubles, de déclin, de repli : fin du III^e siècle et IX^e siècle.

DU IX^e au XIV^e SIECLE : UNE NOUVELLE PERIODE DE DEFRICHEMENTS

Une poussée due à la pression démographique suivant les Invasions

Les espaces boisés ne commencent à être arpentés, délimités, qu'avec les Carolingiens, qui créent des « *forestes* », c'est-à-dire des réserves de chasse, comme ce fut le cas pour la forêt de Mormal (DUBOIS, 1989). Ce terme de « *foreste* » n'avait donc pas son sens actuel. D'autres mots au sens voisin, comme *breuil* (réserve de chasse enclose par un fossé ou une haie vive) ou *garenne* apparaissent aussi à cette époque. Cette volonté de délimiter les espaces boisés atteste bien entendu de son recul, de son attaque par les défrichements sauvages et les *accensements* seigneuriaux (redevances données aux seigneurs pour la prise d'une terre à défricher). Ces essartages ne reprennent pas forcément les clairières ouvertes à l'époque gallo-romaine (BLOCH, 1931, p 56). Il peut même y avoir inversion par

rapport à la répartition existante avant le Moyen-âge, comme ce fut le cas dans le Noyonnais : le *Pagus Noviomensis* est né sur un confin forestier entre anciennes provinces gauloises (Belovaques, Viromandes et Suessiones) (DUBOIS, 1989). Cette exception, selon Roger DION (1959) aurait été motivée par la nécessité de se fournir localement en vin : Noyon accueillait un vignoble septentrional, contrairement à Soisson (DION, 1959, p 175-176).

Le développement d'une nouvelle organisation agraire : les *openfields*

Les premiers *openfields* seraient apparus vers Mayence un peu avant l'an 800 (LEBEAU, 2000, p 78). Ils se répandront en Europe jusqu'au XV^e siècle. (PITTE, 2003, p 129). Cette nouvelle forme d'organisation agraire s'adapte bien à des espaces totalement déboisés. Le *saltus*, sols plus pauvres nus en périphérie des finages, permet le pacage des bestiaux et joue en quelque sorte le rôle de la forêt. *L'openfield* se répand, et arrive, comme on nous l'affirme dans les conférences de l'Ecomusée de Fourmies-Trélon, vers le XI^e siècle dans la Thiérache, et il se serait accompagné déjà à l'époque de problèmes d'érosion des sols ! Or le XI^e siècle, d'après BECHMANN (1984, p 67 et 347) correspond bien à une période de défrichements de terres froides et de drainage de marais, types édaphologiques que l'on retrouve près de Fourmies.

Ce tableau de la diffusion du système des *openfields* doit tout de même être nuancé : il souffre d'exceptions nombreuses. La haie existe et est même obligatoire au haut Moyen-âge postérieur aux invasions germaniques. (PITTE 2003, p 108-109). La haie, comme on l'a vu pour les Nerviens, peut avoir une efficacité protectrice contre les invasions. D'ailleurs, cela semble être une reprise d'une pratique antique, puisque l'existence de zones boisées inhabitées est attestée par César en Germanie dans le *Bellum Gallicum* (CESAR, édition 1984, p 99, 183 et 192).

Les défrichements monastiques



Figure 3 : Ruines de l'abbaye de Savigny. Ruines de l'Abbaye de Savigny, au sud-est du département de la (50)

Rodolphe DUMOUCHE, août 2006.



Figure 4 : Ruines de l'Abbaye de Savigny, au sud-est du département de la (50) : insertion dans la structure foncière

Le mur d'enceinte est recouvert de lierre. Rodolphe DUMOUCHE, août 2006.

Cette abbaye fut fondée par un essaimage, dans l'ancienne forêt de Lande d'Airon, des disciples de Robert d'Arbrissel, fondateur de l'abbaye de La Roë (forêt de Craon, dans le Maine) (BECHMANN, 1984, p 103). On reconnaît dans le toponyme « Savigny » la racine des mots « sylve », « Selve, « Sauvage », « Sauvetés », etc., indiquant l'ancienne occupation de ce finage par la forêt.

L'apogée des « grands défrichements » se situe aux XII^e et XIII^e siècles. On a longtemps cru que les monastères, notamment cisterciens, étaient les auteurs de la majorité des défrichements de l'espace. On sait, cela a été dit plus haut, qu'en fait la plupart étaient bien antérieurs. Les défrichements monastiques médiévaux sont globalement mineurs, mais concernent des espaces que les communautés rurales n'ont pas ouvert du fait de la pauvreté des terrains ou de leur lourdeur qui en rendaient difficiles le labourage. En Avesnois-Thiérache et dans l'est du Hainaut, il s'agit de plateaux humides et venteux, dont ceux de la Fagne (DUBOIS, 1989, p 411). Localement, les défrichements sont donc majeurs. Il s'agit aussi de nombreuses clairières ouvertes dans la *Theorascia sylva* (SIVERY, 1986, p 172-173), qui s'étendait entre l'Aisne et l'Oise (HARMAND, 1986, p 159) et qui avait été épargnée comme marche entre les empires carolingiens (SIVERY, 1983, p 293).

On peut citer, comme fruits de ces défrichements, la grande clairière de Chimay, consécutive à l'installation de l'abbaye de Chimay et des secteurs de la Calestienne comme Boussu-en-Fagne et Frasne (SEVRIN, 1986), dont les noms seraient formés sur le buis (Boussu) et le Frêne (Frasne), plantes typiquement calcicoles marquant cette région géologique, même s'il faut rester prudent et ne pas écarter d'autres étymologie (bois pour Boussu).

S'agissant de sols trop lourds pour les labours, leur vocation herbagère s'est manifestée au XIX^e siècle ; avec la disparition de l'autarcie, les céréales maigres comme l'épeautre ont été abandonnées. L'avoine, nécessitant une terre riche – qui l'est mais elle est difficile à labourer – le fut aussi. Les clairières culturelles d'Eppe-Sauvage, de Moustier-en-Fagne, de Rance sont aussi des essartages médiévaux (MOSSAY, 1959, p 125 à 130) ; Gérard SIVERY (1986, p 173) cite aussi Prische et Fesmy. De même, Neuville-lez-Salesche, date du XII^e siècle, mais fut créée cette fois-ci non pas par les monastères mais par le Comte de Hainaut (MOSSAY, 1959, p 160).

Quant aux défrichements sur les calcaires dévoniens (Baives), ils datent aussi du XI^e au XIV^e siècle et ont donné naissance à une campagne ouverte (car plus facilement

labourable) mais avec quelques herbages enclos (DUBOIS, 1989, p 415). Sur la carte des Pays-Bas autrichiens publiée vers 1777 sous la direction du Comte de Ferraris, la région de Baives apparaît comme une bande déboisée entre les forêts de la Fagne et les forêts des sources de l'Oise, maintenue en formation rases par le pâturage et les feux courants (DURIN, DUVIGNEAUD, 1957, p 24-25).

Il faut préciser aussi, qu'au-delà des défrichements sur sols peu arables, ces « grands défrichements » se sont poursuivis aussi sur les finages ouverts anciennement, en agrandissant les clairières déjà ouvertes, jusqu'à parfois faire disparaître totalement la forêt résiduelle. On pourrait multiplier les exemples. L'essentiel est de comprendre qu'en Thiérache, de nombreux finages, surtout au Sud de notre région, datent de cette époque, et cela nous distingue du Hainaut et du Valenciennois, où se sont développés des *openfields*. Encore ne s'agit-il, en Thiérache, que de défrichements limités, par des populations rurales venant chercher sur les marges des Ardennes de nouvelles terres (SIVERY, 1986, p 173) ; ainsi, l'ensemble de la région pouvait apparaître comme une immense forêt, entrecoupée de clairières (DUBOIS, 1973, p 79). La forêt de Mormal, avec ses clairières entrant en continuité avec les finages situés à l'est de ses marges, entourés de haies (au sens de haies forestières) et des champs clos de petits rideaux végétaux appelés *hayures* (SIVERY, 1983, p 292 et 1986, p 174). Par analogie, on peut prendre l'image de la Finlande, où on risque la confusion entre les régions de lacs dans les terres et la Baltique avec ses îles. On ne sait plus bien où s'arrête la forêt et où commencent les finages cultivés.

C'est dans ce contexte que se sont mis en place les terroirs herbagers du Sud de l'Avesnois, qui avaient dès l'origine, du fait des conditions naturelles, une vocation plus tournée vers l'herbage et l'élevage. C'est donc naturellement que la tendance a été d'enclore le Sud de la Thiérache et ce dès le XIV^e siècle, afin de limiter les divagations des bestiaux (DION, 1934).

Mais cet aspect utilitaire n'est pas le seul en jeu. L'esprit des paysans de notre région était frondeur, prompt aux jacqueries. S'ils ont revendiqué le droit de clore et obtenu le droit *d'accourtilage* (DEFROMONT, 1972, p 147 ; SIVERY, 1983, p 292), c'est-à-dire le droit de clore leurs parcelles en créant des haies vives moyennant le paiement annuel d'une somme fixe, c'est aussi pour défendre leurs droits face aux seigneurs ; A l'époque de la féodalité, la

Thiérache était une véritable terre de libertés. « *Dans ces noyaux de bocage, compartimentés par les vallées et par les collines pré-ardennaises, divisé à l'extrême par les bois, les bosquets et les hayures dans ce paysage toujours heurté, à l'habitat souvent lâche, les paysans ne comprennent guère l'action des seigneurs. A la différence des plateaux céréaliers du Cambrésis et des plateaux du Sud-ouest du Hainaut où l'autorité des seigneurs était indispensable pour ordonner l'espace par l'assolement collectif et le maintien de la jachère, les paysans du nord de la Thiérache, vivant sur leurs tenures avec leurs troupeaux, n'ont que faire des ordres d'un maître de village. Ils en arrivent même à établir les bans villageois de concert avec le seigneur qui doit ensuite les observer rigoureusement. Ils refusent les corvées et luttent sans cesse contre l'autorité seigneuriale. Mais ces exploitants, qui à part l'utilisation de quelques communaux, ne connaissent aucun travail en commun, possèdent des communautés villageoises très solides. Celles-ci sont d'ailleurs indispensables pour la défense de leurs libertés et de leurs droits [...] Ces villages du nord de la Thiérache sont de véritables terres de liberté peuplées de paysans caractérisés par une indépendance souvent frondeuse et un esprit procédurier. Le four banal y est inconnu et les moulins appartiennent parfois à des villageois associés.* » (SIVERY, 1976, p 96).

Peut-on rajouter un argument purement agronomique à cette explication sociale ? Roger DION (1934) indique que les paysans étaient attachés aux parcelles isolées et dispersées pour réduire la diffusion des maladies des cultures.

Aux haies, conséquences des enclosures individuelles, il ne faut pas oublier d'adjoindre les reliques de forêt en bordure des finages défrichés : « *l'existence de ces cloisons enserrant des finages élémentaires suggère évidemment des défrichements en alvéoles, qui auraient été ouverts dans l'épaisse marche forestière de la Thiérache, consacrée par la traité de Verdun de 843. G. SIVERY montre la victoire progressive du bocage, véritable surgeon de l'ancienne Theorascia Silva, dès la fin du Moyen-âge : les chartes qui se succèdent à partir de 1150 dans le nord de la Thiérache font découvrir de puissantes communautés rurales, repoussant la forêt sur les confins ardennais et au sud de l'ancienne Sambre. Cette grande clairière de Prische[...]* » (DUBOIS, 1989, p 339).

LA CRISE FORESTIERE DE LA FIN DU MOYEN ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

Avec la pression démographique, l'extension de la zone cultivée aux dépens de *l'outfield* est possible, mais jusqu'à une certaine limite. En effet, lorsqu'un seuil fut franchi – à des moments différents selon les lieux en Europe – advint ce que l'on appelle la rupture de l'équilibre agro-pastoral, vers 1300 en général. Les récoltes peu abondantes tirées des terres froides ne compensaient alors plus la disparition des ressources pastorales et végétales tirées des forêts. A ce moment, s'arrêtent les défrichements.

On parle de seuil « *pour désigner une limite qui marque le passage d'un état à un autre état, un léger changement quantitatif qui provoque d'importants changements qualitatifs* » (LACOSTE, 2003).

Quels sont, pour ce qui nous occupe, c'est-à-dire les systèmes agraires, ces « *importants changements qualitatifs* » qui apparaissent lors de la rupture de l'équilibre agro-pastoral ?

« *Le XIII^e siècle marque le début de la grande transformation des paysages ruraux du Nord et du Nord-est de la France* » (PITTE, 2003, p 129). Ceci est dû essentiellement à la surcharge pastorale de *saltus*. L'assolement triennal se met en place, il permet de faire paître les bêtes directement sur *l'ager* (vaine pâture), pendant les périodes de jachère (PITTE, 2003, p 129). Ainsi, ce système compense le manque de ressources issues de la forêt.

Mais il y a une exception à cette règle : « *A l'exception de la Thiérache, qui devient bocagère à partir du XIV^e siècle* ». (PITTE 2003, p 129). Notons que « *le contact entre l'Openfield à l'ouest (Cambrésis, Vermandois) et le bocage de la Thiérache à l'est se fait par une zone de transition subméridienne allant de la forêt de Mormal à l'ancienne forêt d'Arrouaise* ». (DUBOIS, 1989).

La forêt étant attaquée au point de risquer de disparaître, les autorités prennent des dispositions qui remettent en cause les droits traditionnels des populations rurales. Il s'agit des Ordonnances Royales de 1319 et 1346. (BADRE, 1983 ; DUBOIS, 1989, p 48).

Dans l'Avesnois, elles permettent la reconstitution, aux XV^e – XVI^e siècles, de la forêt de Mormal en Thiérache « *Le massif est soustrait à l'élevage extensif des bovins et des chevaux, désormais relayé par un élevage intensif en prairies closes* ». (DUBOIS, 1989).

Mais ces mesures poussent aussi les paysans concernés à la révolte : « *la crise forestière qui éclate au début du règne de François 1^{er} pousse désormais l'Etat, les seigneurs et les ecclésiastiques à sacrifier les usagers, considérés comme les grands responsables de la dégradation des futaies* ». (DUBOIS, 1989 p 84).

Le mot « crise » est donc ici à prendre dans trois de ses acceptions :

« *Temps de dégradation d'un système* » (BRUNET, 1993).

Il y a, à cette époque, dégradation des forêts : les prélèvements par les usagers dépassent les capacités de résilience du milieu forestier.

- « *Moment d'extrême tension, de paroxysme, de conflit, de changement : quand les régulations et les rétroactions du système ne suffisent plus ou ne jouent plus* ». (BRUNET, 1993).

Les coutumes et les usages agraires ne permettent plus de maintenir en équilibre les finages. Un nouveau mode de fonctionnement (*openfield* avec vaine pâture).

- « *Pénurie* ». (BRUNET, 1993).

Il y a pénurie de bois aussi bien pour les usagers que pour les seigneurs et l'Etat.

IMPACT DU CREUX DEMOGRAPHIQUE DE L'EPOQUE DES GRANDES EPIDEMIES

La crise forestière dont nous avons parlé est due à une surcharge démographique entraînant une surcharge pastorale. Elle se minimise à partir du moment où guerres et épidémies limitent les populations humaines. Le mitan du XIV^e siècle est aussi le temps de la grande peste (de 1349 à 1360, selon les régions d'Europe). Felleries, par exemple, a périclité à

cette époque. Sa population a tellement décliné qu'elle est passée sous le joug de l'Abbaye de Liessies. (GOUILLOUX, 2004).

Si, localement, des finages comme celui de Felleries ont régressé, globalement, la forêt reste quand même en régression en France (sauf dans l'Est, au XVII^e siècle, du fait de la Guerre de Trente Ans) : « *Malgré les répits de la guerre de Cent Ans et des creux démographiques entraînés par les épidémies, les destructions ne cessent pas, et c'est sur une véritable crise forestière que débouche le Moyen Âge finissant. Désormais, les grands massifs hérités de l'Antiquité ou reconstitués pendant les Invasions, sont morcelés et leurs vestiges grignotés de tous côtés par les défrichements : Ardennes, Vosges, Yvelines, Rambouillet, Jura, Médoc et Entre-Deux-Mers. L'ager l'a définitivement emporté sur le saltus* ». (PITTE, 2003, p 121).

A ce stade, les paysages du Sud de l'Avesnois-Thiérache sont mis en place, ainsi que ceux, à quelques détails près, des régions adjacentes. Seul le Nord de l'Avesnois-Thiérache (découvert à la fin du Moyen Âge) va subir une évolution vers le bocage au XVIII^e siècle (MEZIERE, 2001). Avant de regarder de près cet épisode, il convient de s'intéresser à une particularité de la Thiérache : les haies forestières, comme la Haie d'Avesnes et la haie de Fourmies.

LES HAIES DEFENSIVES

[Le texte et certaines cartes, notamment celles de Jean-Jacques DUBOIS (1989) ayant été largement repris dans le corps de la thèse, en partie 1, ils ne sont pas reproduits ici. En revanche, on présente ici l'inventaire exhaustif des haies de la région réalisé par Jean-Jacques DUBOIS]

Voici donc cet inventaire :

- Merbes-le-Château (Belgique),

- Lobbes (Belgique),

- Nalinnes (Belgique), aux confins de la forêt charbonnière telle qu'elle était au XIII^e siècle

- Le Nouvion (disparue).

- Vaux-Anfigny (disparue).

- Haie de Bohain et Beurevois, qui « *ne se lit plus qu'en filigrane, et sur quelques tronçons isolés, dans la juxtaposition des blocs de grandes parcelles cultivées (openfields-mosaïques) issus des remembrements successifs du XX^e siècle* » (DUBOIS, 1989, p 353).

- Haie de Cartigny : (subsiste partiellement) (DUBOIS, 1989, p 353).

- Haie d'Avesnes (il en subsiste une bonne partie. Les parties défrichées sont liées à la topographie).

- Mentionnons les clairières de Felleries et de Doulers situées au milieu de la Haie d'Avesnes, connues pour leur fonction stratégique dans la bataille de Wattignies (DUBOIS, 1989, p 431).

- Haie d'Aubenton et Rumigny (DUBOIS, 1989, p 423 ; HIGOUNET, 1980, p 215).

- Beaurain, près de Guise qui n'enveloppe qu'un seul finage (DUBOIS, 1989, p 423).

- Origny-en-Thiérache. (Nombreux finages enveloppés ; subsiste partiellement).

- Vervins. Elle enveloppe de nombreux finages ; subsiste partiellement.

- Les haies forestières d'Hargnies, de Gommegnies, de Bousies qui viennent s'accoler au massif de Mormal et celles Hourdeau et Quélipont qui prolongent la haie de Gommegnies. (DUBOIS, 1973, p 79 et 1989 p 398-399). Une autre cloison forestière, en continuation de ce réseau, n'est pas citée par Jean-Jacques DUBOIS, le bois de la Lanière, séparant d'abord

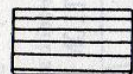
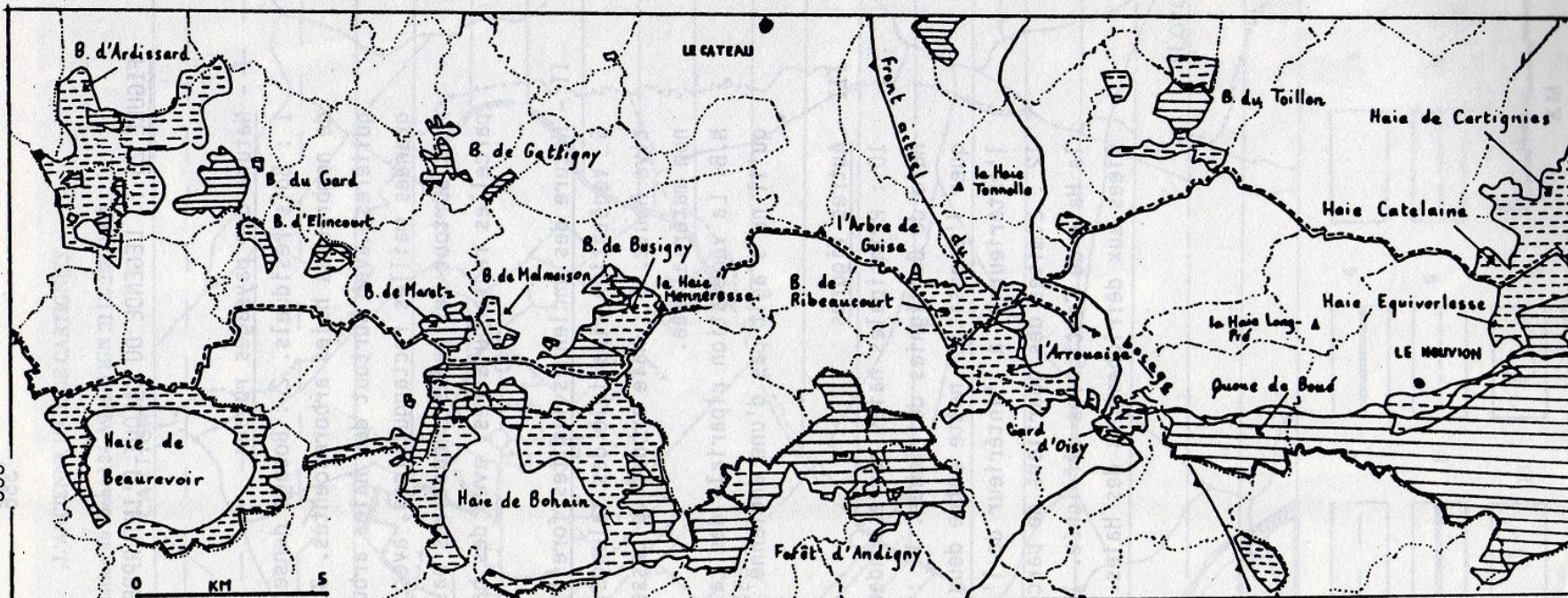
Feignies de La Longueville puis s'incurvant vers l'est et marquant la frontière belge et qui fut connu pour la contrebande (MOSSAY, 1959, p 64 ; FFRP - Parc Naturel de l'Avesnois et CNSRI, 2002).

- Mentionnons encore Vimy, Martigny, Foigny, Any, visibles sur les cartes de Cassini.

Nous constatons que parfois : « *ces haies se regroupent souvent en "systèmes", deux par deux, comme pour Bohain et Beaufort, Beaurain et Priseux, Dourlers et Felleries* ». (DUBOIS, 1989, p 424).

On retrouvera ci-dessous (figures 5 et 6) quelques exemples de ces haies, sur la carte tracée par Jean-Jacques DUBOIS (1989, p 418).

Les parcelles créées à cette époque sont le plus souvent beaucoup plus géométriques que les parcellaires anciens. Ainsi, dans l'ancienne forêt d'Arrouaise, dont les bordures sont sinueuses, on trouve des parcelles rectangulaires (DUBOIS, 1989). Elles sont limitées par des haies vives d'aubépine, et, en dehors de leur forme, rien ne permet de les distinguer des haies plus anciennes, ce d'autant plus qu'elles sont taillées de façon standardisée à 1,30m par l'outillage agricole. La carte (Figure 8) dressée par Jean-Jacques DUBOIS (1989, p 202) montre clairement ce phénomène.



Bois actuels



Bois défrichés depuis 1750



Limite communale



Limite départementale Nord-Aisne

Sources : - Carte de CASSINI, Edition originale.

- Carte d'Etat-major au 1/80 000, Cambrai, 1837.

- Plans du Cadastre du Consulat (Arch. Dép. Nord)

- Plans de forêts de la série N (Aisne, Arch. Nat)

FIGURE 24 : Défrichement récent des cloisons reliques de l'ancienne forêt-frontière d'Arrouaise.

Figure 5 : Défrichement récent des cloisons-relique de l'ancienne forêt-frontière d'Arrouaise

Source : DUBOIS J.-J., *Espaces et milieux forestiers dans le Nord de la France – Etude de biogéographie historique*, Thèse d'Etat, Paris, Université de Paris I, 1989. p 355.

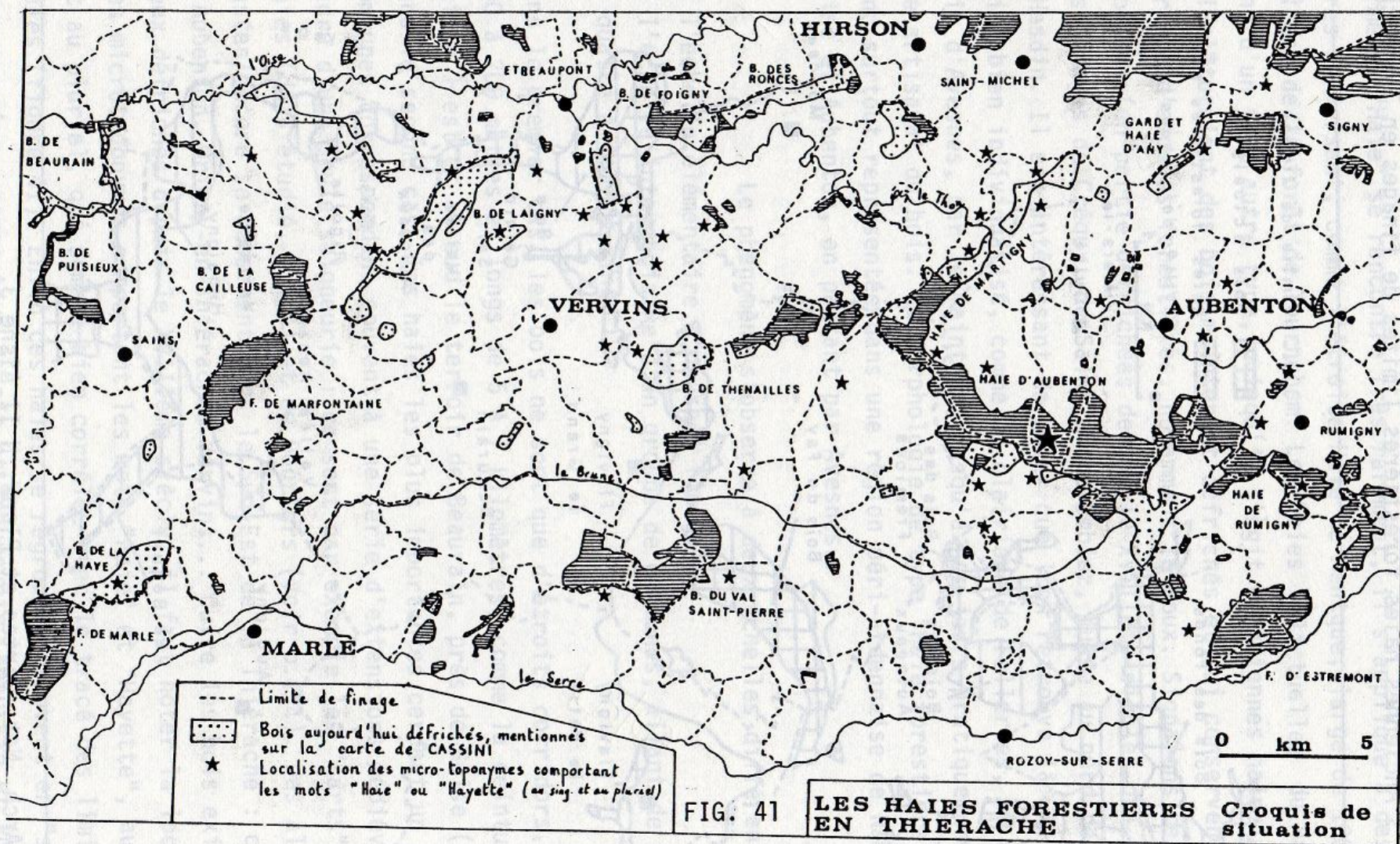


Figure 6 : Les haies forestières en Thiérache

Source : DUBOIS J.-J., *Espaces et milieux forestiers dans le Nord de la France – Etude de biogéographie historique*, Thèse d'Etat, Paris, Université de Paris I, 1989. p 426.

LES MODIFICATIONS DE L'ESPACE RURAL DE NOS REGIONS AUX TEMPS MODERNES ET CONTEMPORAINS

En dehors de l'Est de la France, où les finages sont vidés par la Guerre de Trente Ans, la pression sur les espaces boisés continue à s'exercer. Et elle n'est pas seulement agricole : la proto-industrie de l'époque moderne a aussi besoin de bois (forges, verreries). C'est une nouvelle dynamique d'ensemble qui aboutira, à peu de choses près, aux paysages que nous connaissons.

La Thiérache et les régions adjacentes ont, elles aussi, connu des guerres modernes, mais qui, loin de dépeupler la région et de diminuer la pression anthropiques sur les forêts, les ont au contraire amplifiées : le bois servait à ravitailler les forts. Les forêts servaient d'appuis logistiques aux belligérants. Elles ont été en conséquence ruinées : dans les Flandres, forêt de Nieppe, forêt d'Hesdin (DUBOIS, 1989, p 298). Dans la forêt de Mormal, les épisodes de surexploitation se manifestent dans les alternances entre le chêne et le hêtre, depuis le XVI^e siècle (DUBOIS, 1984). Les guerres modernes vont durer jusqu'au mitan du XVIII^e siècle dans la région, mais Avesnes-sur-Helpe, Landrecies et le Quesnoy cessent d'être espagnols en 1659, et Maubeuge en 1678 (MOSSAY, 1959 ; GIRARD D'ALBISSIN, 1970). Cela dit, la forêt de Mormal demeure une réserve stratégique derrière laquelle se retranchent Maubeuge et Le Quesnoy.

De nouveaux défrichements

Ils sont de deux types :

Nouveaux défrichements en périphérie des finages qui font disparaître des cloisons forestières aux XVIII^e et XIX^e siècle dans l'Est de l'Avesnois, et aux confins Cambrésis/Vermandois. Il y a notamment disparition de la forêt d'Arrouaise, qui existait encore en 1750. (DUBOIS, 1989, p 353).

Défrichements suite à l'installation de fermes isolées, à partir de la fin du XVIII^e siècle, installées sur des sols pauvres mis en valeur par les nouvelles techniques ou l'assèchement, comme on en voit dans la région de Wallers-Trélon et autour de la grande clairière de Chimay. Ce type de défrichement touche plus la Belgique que la France. (GUILLOUX 2004, p 56).

Ces vastes mouvements de défrichement, entamés à partir du XVII^e siècle, sont amplifiés au XVIII^e siècle. Au XVII^e, la politique colbertienne de préservation des forêts enrayait leur dégradation ; au XVIII^e, en dehors des forêts domaniales, la physiocratie pousse aux défrichements. D'ailleurs on peut imputer aux physiocrates la disparition quasi-totale de la forêt bretonne. (PITTE, 2003, p 240).

La Révolution Française, en levant un certain nombre d'inhibitions, contribue encore plus à la dégradation et au morcellement des espaces boisés. C'est à ce moment par exemple que la Haie d'Avesnes a été partiellement détruite : laissée aux mains des créanciers du Duc d'Orléans, elle a été mise en coupe en de nombreuses parties (DUBOIS, 1989).

Dans le Nord, cependant, certains grands massifs (dont Mormal) ont été préservés avec une grande fermeté par le Génie Militaire, qui jusqu'à une époque récente comptait sur le rôle de barrière qu'offrent les forêts. Le seul fait de vouloir, en 1860, créer des chemins forestiers dans la forêt de Mormal a attiré les critiques des militaires (DUBOIS, 1989, p 547).



Figure 7 : Un bocage bien géométrique dans la région du Nouvion-en-Thiérache
Rodolphe DUMOUCHE, juillet 2006.

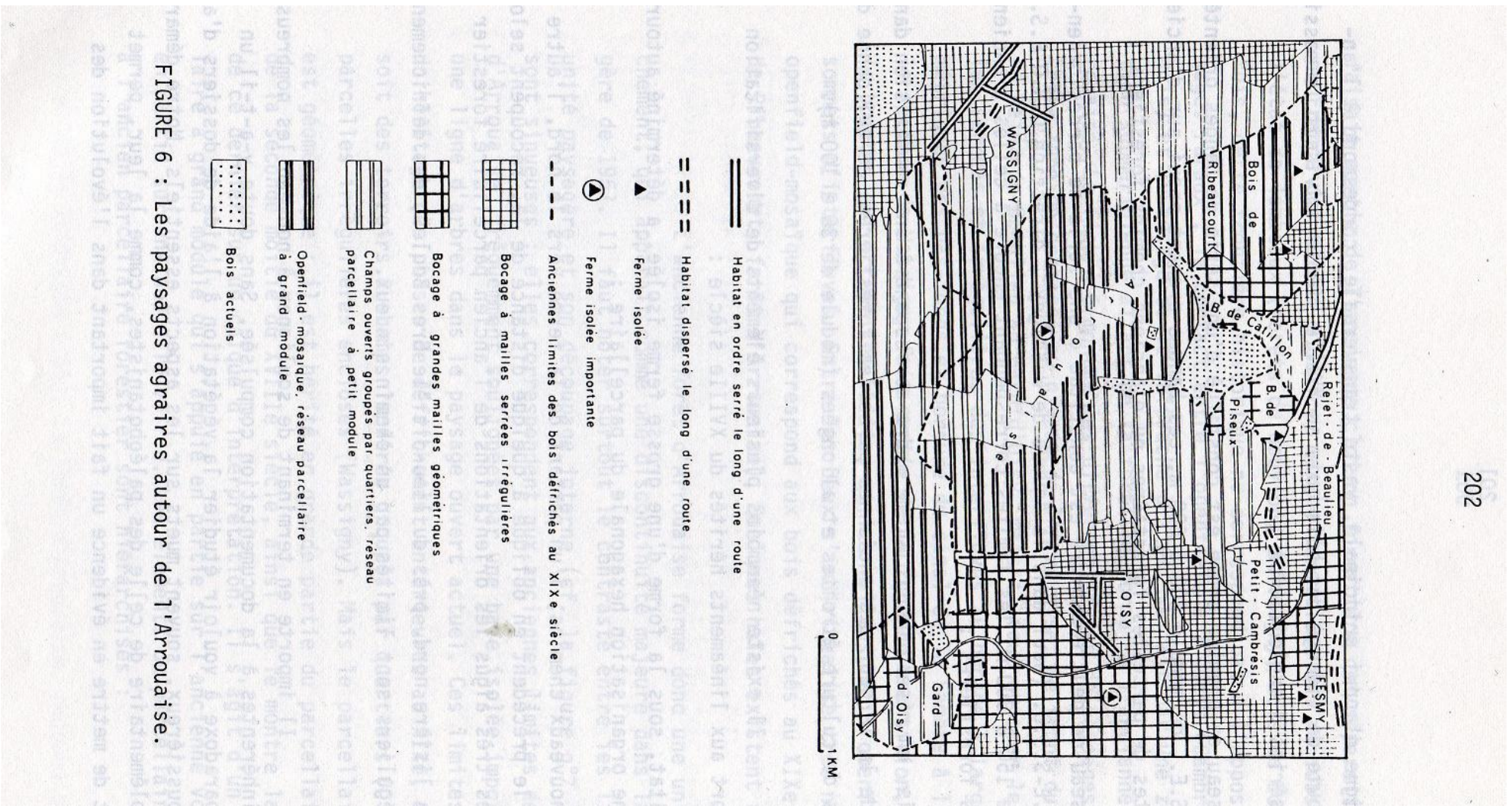


FIGURE 6 : Les paysages agraires autour de l'Arronaise.

Figure 8 : Plusieurs générations de bocages observables autour de l'ancienne Arrouaise.

Source : DUBOIS J.-J., *Espaces et milieux forestiers dans le Nord de la France – Etude de biogéographie historique*, Thèse d'Etat, Paris, Université de Paris I, 1989. p 202.

Les pressions de l'industrie naissante

L'industrie, avec ses forges, est une grande consommatrice de bois. Elle contribue largement à la dégradation des massifs boisés : podzolisation, installation de séries régressives de végétation, enrésinement. Ainsi, les forêts métallurgiques et verrières sont surexploitées et dégradées. (BECHMANN, 1984, p 23 ; DUBOIS, 1989). L'exemple de la forêt de Paimpont, en Bretagne, où l'ancienne forêt de Brocéliande a été dégradée en pinèdes et en landes, à cause des Forges de Paimpont, se retrouve dans une moindre mesure dans certains secteurs des Fagnes.

L'industrie textile naissante, elle aussi, est consommatrice de bois. Elle entraîne le réinvestissement du village de Felleries (abandonné, déserté et retourné à la friche suite aux épidémies), où l'on tourne le bois par exemple pour la fabrique de Fourmies (GUILLOUX 2004, DUBOIS & VAUDOIS 1992, p 185).

Ainsi, dans le secteur de Trélon, Ohain et Wallers, l'essentiel de l'activité au XIX^e siècle est liée à la forêt ; on n'y retrouve guère d'élevage intensif, mais plutôt de l'élevage extensif, comme sur les Monts de Baives (DUBOIS, 1989, p 415).

Poursuite du mouvement d'embocagement avec la fin de la polyculture

L'Avesnois-Thiérache a longtemps été une région géographiquement isolée, en raison de sa position marginale à une époque où les frontières stato-nationales étaient des limites fortes (RENARD, 1983, p 43 et 1984 p 38-39), du fait de l'éloignement des axes de circulation (DEWAILLY, 1983) et du fait de la présence de Forêts à ses marges (Forêt de Fourmies, de Mormal, d'Arrouaise, des Fagnes en continuité avec les Ardennes). L'effet d'isolement est renforcé par un certain nombre de facteurs physiques : climat plus rude, roches siliceuses et forêts plus abondantes (RENARD, 1983, p 43). C'est pourquoi on y a fait longtemps de la polyculture. « *Cette poly-activité originale, liée à la position d'isolement de l'Avesnois-Thiérache permettait de faire face à la pression démographique.* » (GUILLOUX 2004, p 61). L'isolement favorise l'autarcie ; le peu d'échanges avec l'extérieur oblige à produire l'essentiel sur place : « *Au XVII^e siècle et bien que les périls majeurs semblent écartés (épidémies), la question de l'autosubsistance restait prépondérante, il en allait tout simplement de la survie de chacun ; pour cette raison la part accordée au champ cultivé était proportionnellement plus grande qu'aujourd'hui.* ». (MEZIERE, 2001, p 11).

Mais la création de nouveaux moyens de communications (comme les chemins de fer) rendait non rentable des activités mal adaptées au sol, comme les labours dans le Sud de l'Avesnois. Il va donc y avoir transformation assez importante des activités agricoles, et, partant, du paysage rural.

Comme on l'a déjà dit, l'Avesnois pratiquait élevages et cultures sur des terres peu propices à la culture. C'est pourquoi le Sud et l'Est Avesnois se consacreront exclusivement à l'herbage : la rupture de l'isolement, débutée en fait dès la fin du Moyen Age permis d'exporter les produits de boucherie et de la laine, notamment vers la Flandre et d'importer du blé (SIVERY 1977, p 149-150 ; 1983, p 295), donc de pratiquer une agriculture plus en adéquation avec les conditions du sol. Cette réorientation vers l'élevage crée des enclosures pour parquer le bétail. La rupture de l'isolement et la création de débouchés s'amplifient pendant la première moitié du XIXe siècle, grâce à des entreprises plus locales, comme l'industrie lainière de Fourmies (BATTIAU, 1983). Ainsi, au XIXème siècle, le bocage s'étend bien au-delà des noyaux médiévaux et gagne vers le nord en s'étendant dans le maubeugeois, vers l'est en pénétrant département des Ardennes par Rumigny, Liart, s'avance dans le Porcien et s'enfonce jusqu'à Rocroi et les crêtes pré-ardennaises où il est parfaitement observable aujourd'hui.

Plus tard, à partir de 1850-1855, « *on assiste à des arrivages massifs de bovins belges, francs-comtois, morvandaux, nivernais, normands. Avec le triomphe du libre échange, de 1860 à 1884, les arrivages de bovins belges et néerlandais se font de plus en plus importants. Les engraisseurs ne pouvant plus soutenir la concurrence se sont résolument tournés vers l'élevage* » (Philippe MARCHAND dans COUDOUX, MUCHEMBLED, SIVERY et *ali*, 1981, p 218). La production de viande et de laine, avec la concurrence de la Flandre pour les Industries de Fourmies (BATTIAU, 1983), sera réorientée vers la production laitière.

L'implantation de la grande industrie, l'urbanisation de la vallée de la Sambre et de Valenciennes est responsable d'un fort appel de main d'œuvre (RENARD, 1987a, p 462-463). Avec les salaires attractifs en ville les *valets de charrue* se font plus rares (Philippe MARCHAND dans COUDOUX, MUCHEMBLED, SIVERY et *ali*, 1981, p 251). Sachant qu'un hectare de prairie ne demande que 2 à 4 jours de travail (*Ibid.*), contre plusieurs dizaines pour les labours (40 pour un champ de betteraves), la conversion en pâture est

inélucltable. Plus : les villes, consommatrices de viande et de lait, incitent les agriculteurs économiquement les plus avertis à produire de la viande (RENARD, 1987b, p 22). On peut donc conclure avec Jean-Pierre RENARD (1987b, p 21) : « *Le bocage est né de l'ouverture de la région et non pas de son isolement* ».

Le Nord et Nord-ouest Avesnois, lui, (Bavay, Elesme, Louvroil) se consacre au XVIII^e siècle à la culture, ses terres étant plus adaptées. Il va cependant évoluer vers le bocage, probablement, car ce secteur était plus propice à l'individualisme agraire (SIVERY, 1976, p 95-96) que les régions voisines (Cambrésis, Vermandois). « *Cet individualisme n'exclut pas l'entraide, mais laisse plus de liberté* ». (MEYNIER, 1969). Encore qu'il n'était pas forcément perçu de manière si positive dans le Nord-ouest de l'Avesnois (MEZIERE, 2001, p 15).

Jusque là, ces secteurs possédaient des clôtures près du village, mais des champs ouverts en périphérie. C'était donc un bocage concentré sur le village (MEZIERE, 2001, p 13), du type de celui de Villers-Bocage en Picardie, dont les champs sont ouverts dès que l'on s'éloigne du bourg. L'Edit de Clôture de 1771 va lancer le mouvement d'embocagement, qui sera achevé avec l'avènement de l'élevage dans le Nord de l'Avesnois. (MEZIERE, 2001). Contrairement à ce qui s'est passé en Bretagne, la clôture ne fait pas l'unanimité des communautés rurales, qui s'y sont souvent opposées dans le Nord de l'Avesnois (MEZIERE 2001, p 15), car il était perçu comme une volonté d'en finir avec l'entraide des communautés rurales et les pratiques collectives (pâturage sur les terrains communaux).

L'extension du bocage aux XVIII^e et XIX^e siècles est donc partie des noyaux existants dans la région du Nouvion (SIVERY, 1976, p 94-95). Le bocage se propage de proche en proche, par *métamorphisme de contact*, pour reprendre une analogie géologique utilisée par les géographes (RENARD J.-P., PICOUET P, 1993).

Ce secteur du Nouvion se situe *grosso modo* sur la limite départementale Nord – Aisne. On peut donc dire que la diffusion du bocage s'est faite du Sud-est vers le Nord-ouest dans l'Avesnois et du Nord-Est vers le Sud-Ouest dans la Thiérache de l'Aisne, de Guise vers Ribemont, dans la direction de Saint-Quentin. Le bocage arrive ainsi à son apogée en France,

et probablement localement aussi, dans les années 1920-1930, à cette époque qui fut aussi, ce n'est pas un hasard, le triomphe de l'exploitation familiale (DUBY, WALLON, 1994).

Il est cependant curieux de constater que la haie d'Avesnes en a limité la diffusion : Il reste des terrains cultivés dans la Haie d'Avesnes, dans la clairière de Dourlers notamment. On y retrouve même d'anciennes structures en parcelles ouvertes laniérées, appelées « *faches* », qui ont été effacées ailleurs (DUBOIS, 1989) et qui sont l'équivalent des *méjous* en Bretagne, parcelles de champs ouverts, ouverts anciennement sur des sols riches, et qui n'ont jamais été enclos. La Haie d'Avesnes a visiblement ralenti la diffusion du bocage (DUBOIS, 1989).

PAYSAGES ACTUELS RESULTANT DE CETTE HISTOIRE

A ce stade, l'essentiel des paysages que nous connaissons sont mis en place.

Ils se distinguent par certaines caractéristiques de ce que l'on trouve ailleurs. Jean-Jacques DUBOIS (1989) résume ainsi la localisation des forêts dans le bassin parisien : on la trouve essentiellement sur des sols pauvres que l'on n'a pas eu intérêt à défricher : « *revers de côte calcaire, butte sableuse, terrasse fluviale d'alluvions anciennes* ». Dans l'Avesnois-Thiérache, on la trouve sur tous types de sols, même des sols riches, comme pour la forêt de Mormal. Globalement, le bocage de la Thiérache « *se moule, plus qu'il ne les fait disparaître, sur les haies forestières, étroits rubans de forêt, élément le plus ancien et le plus stable du paysage* ». (DUBOIS, 1989, p 48).

Comme partout en France, depuis la fin du XVIII^e siècle, il y a eu des ouvertures de clairières sur des sols pauvres. Tous ces phénomènes créent une multitude de situations.

On ne trouve guère de facteurs géologiques bien clairs pour répartir les forêts dans l'Avesnois ; au contraire, dans la Fagne, les critères géologiques et géomorphologiques prennent de l'importance (DUBOIS, 1989). On l'observe bien localement dans le secteur de Baives-Wallers, avec une organisation des terroirs en fonction de la diversité des affleurements. (Voir carte ci-dessous) :

- Sur les calcaires et les schistes lustrés, on rencontre plutôt des semi bocages herbagers.

- Sur les bandes calcaires, de grosses fermes, vastes parcelles cultivées (et une carrière).

- Sur la barre des monts de Baives, au XVIII^e siècle, croissait une bonne herbe pour les troupeaux communaux (alors que celle des fonds de vallons était fauchée). Cette dépaissance a entretenu une pelouse calcaire maintenant classée, où se développent par exemple des orchidées rares (DUBOIS, 1989, p 415).

- Ça et là, des fermes isolées datant du XIX^e siècle réparties autour des finages anciens. Elles sont nombreuses surtout dans les bois de Chimay, où des fermes isolées ont réalisé des défrichements isolés (SEVRIN, 1986, p 189). Les parcelles sont en général plus grandes et plus géométriques (elles suivent les anciens chemins forestiers) que pour les finages plus anciens (SEVRIN, 1986, p 189).

Les évolutions ultérieures vont dans le sens d'un recul, d'un relâchement des mailles du bocage. On en détecte les prémises dès la fin du XIX^e siècle. Avec le départ des jeunes vers la ville, est apparue une carence de main-d'œuvre pour entretenir les haies. L'invention du barbelé, en 1874 (RAZAL, 2000, p 12) pallie le problème de l'entretien de la clôture. Mais cela en crée aussi de nouveaux : il est plus facile de nuire à son voisin, pour régler ses comptes, en coupant les barbelés !

Le recul du bocage s'est surtout manifesté, dans les années 1960, aux marges de l'Avesnois, là où il voisine avec les systèmes d'openfields. Ces espaces étant plus adaptés à la culture de céréale, ils n'avaient pas subi de manière intensive la reconversion vers l'élevage, et ont été les premiers à retourner vers une structure de parcelles ouvertes. « *Sur les marges occidentales et méridionales, l'impression est celle d'un véritable front de conquête des labours. La pénétrante des terres arables, rendue favorable sur les terrains à dominante calcaire plus secs et mieux égouttés, s'immisce et se consolide sur les terrains marneux et argileux, en position d'interfluve [...] Le bocage se maintient sous forme relictuelle à la*

faveur des terrains plus humides, notamment en fond de vallée ». (BONERANDI, 1999, p 86).

Le recul du bocage a été amplifié aux marges de l'Avesnois, mais aussi en son cœur, par la politique d'intensification de la production laitière marginalisant déjà certaines exploitations (VAUDOIS, 1983, p 32), suivie de l'arrivée des quotas laitiers en 1984. L'intensification s'est poursuivie jusqu'à une production de 8000 L/ha/an pour une S.A.U. de 45500 ha. Avec les quotas, (160000000 environ de L pour l'Avesnois) la surface nécessaire était donc de 20000 ha environ (DUBOIS, VAUDOIS, 1992, p 186-187). La politique des quotas n'impliquant pas l'arrêt de l'intensification, il s'en est suivi une disparition des petites exploitations – les quotas étant attachés à la surface foncière – auxquelles de faibles quotas étaient attribués et que la politique des groupes agroalimentaires a défavorisé (Ecomusée de la Région de Fourmies-Trélon, 1993, p 28 et 38-39) ; à cela s'ajoute le refus desserte des petites structures par les véhicules collecteurs des firmes agroalimentaires (DIRY, 1999, p 61).

L'Aide à la Cessation de l'Activité Agricole a donc accompagné la politique des quotas, même si de toutes façon 75% des agriculteurs n'avaient pas de successeur (DUBOIS, VAUDOIS, 1992, p 187). Au final, des terres se sont retrouvées sans quotas, et ont vu leur valeur foncière baisser. Il s'en est suivi une déprise agricole, d'où découla, dans les années 1990, une volonté de diversification (MARGETIC, 2003, p 156) impulsée notamment par la politique régionale, des associations et l'Ecomusée de Fourmies-Trélon : valorisation de la race blanc-bleu, promotion du fromage de Maroilles, circuits touristiques, gîtes ruraux... (DUBOIS, VAUDOIS, 1992, p 186).

Cette diversification agricole et de la montée du courant écologiste furent à l'origine d'une volonté de réhabilitation du bocage, elle aussi propulsée par des associations, le syndicat mixte, la Maison du Bocage, l'Ecomusée de Fourmies-Trélon (RENARD, 1987a, p 961), tenter de pallier l'absence de coordination de part et d'autre de la limite départementale Aisne-Nord (RENARD, 1983, p 45-46 ; VAUDOIS, 1992, p 20) sans y arriver vraiment, du fait de la force des limites héritées (RENARD *in* CARROUE et al., 2002, p 47).

La réhabilitation patrimoniale du bocage pousse à la création de nouvelles haies, mais souvent sans relations avec la trame ancienne. Ce fut le cas par exemple après les

remembrements de Doullers, où on assista même à des transplantations de haies ! (Ecomusée de la Région de Fourmies-Trélon, 1993, p 23).

Dans l'Avesnois, les talus n'existent pas, il n'y a donc pas cette discordance entre néobocages et bocages hérités, tous plantés à plat. Les néobocages sont géométriques, mais ceux datant du XIX^e siècle aussi. On observe bien, en bordure des petites agglomérations, quelques maisons entourées d'ornementaux (*Mahonia*, *Buddleia*, lauriers japonais, *cotonéasters...*), mais ils ne sont pas suffisamment nombreux pour donner une impression d'environnement factice. La réhabilitation du bocage en Thiérache (comme en Bourgogne d'ailleurs, où les bocages sont à plat) n'est pas la cause de vifs débats, comme dans l'Ouest.

CONCLUSION :

	<u>CAMBRESIS</u>	<u>AVESNOIS - THIERACHE</u>	<u>FAGNES</u>
<u>Actuel (Depuis les années 1960).</u>	Agrandissement des propriétés agricoles et diminution du nombre d'exploitants.	Remembrements et progression de la culture ; surproduction laitière : élargissement des mailles bocagères.	Déprise agricole et un peu de reboisement (en timbre poste, souvent), effets de la surproduction laitière touchant moins les Fagnes, peu propices aux labours.
<u>Epoque contemporaine et Temps modernes</u>	Renforcement de la protection des grands massifs forestiers par Colbert puis relâchement à la Révolution. Destruction des forêts par les guerres successives.	Renforcement de la protection des grands massifs forestiers par Colbert, mais ravages des guerres et de la Révolution. Extension du bocage vers le nord de la région. Puis recul aux marges depuis la fin du XIX^e siècle.	Nouveaux défrichements par des fermes isolées ; installation de forges et de verreries ; boissellerie à Felleries.
<u>Renaissance</u>	Prise en main par l'Etat de la défense des forêts.		
<u>Bas Moyen Âge</u>	Mise en place de l'assolement. Attaques et dégradation des massifs forestiers.	Création d'un bocage dans le Sud de l'Avesnois ; champs découverts ailleurs.	Poursuite de l'extension des finages.
<u>Après les invasions et époque des abbayes.</u>	Reprise des finages.	Reprise de finages.	Ouverture de vastes clairières (Chimay, Rance, Moustier, Eppe-Sauvage).
<u>Haut Moyen Âge</u>	Abandon des finages ; friches, extension des massifs forestiers.	Abandon des finages, grand retour de la forêt.	Dans le prolongement de la forêt d'Ardenne.
<u>Epoque gallo-romaine</u>	Campagne largement ouverte.	Défrichements ; création de <i>villae</i> .	Dans le prolongement de la forêt d'Ardenne.
<u>Epoque gauloise</u>	Campagne largement ouverte.	Maillage de haies défensives plessées sur le territoire des Nerviens.	Dans le prolongement de la forêt d'Ardenne.
<u>Néolithique</u>	Sols lœssiques déjà ouverts, largement (DUBOIS, 1989, p 351).	Dans le prolongement de la forêt d'Ardenne ; probablement des clairières culturelles.	Dans le prolongement de la forêt d'Ardenne.

TABLEAU SYNOPTIQUE RETRACANT L'HISTOIRE DES PAYSAGES RURAUX EN THIERACHE-AVESNOIS ET DANS LES REGIONS ADJACENTES

BIBLIOGRAPHIE.

AGACHE R., BAUX J.-P., *Archéologie aérienne du Nord de la France, détection des vestiges protohistoriques et gallo-romains*, document vidéo, Service du Film de Recherche Scientifique, Musée d'Amiens, 1971

ARNOULD P., HOTYAT M., SIMON L., *Les forêts d'Europe*, Paris, Nathan, 1997

ARNOULD P., CORVOL A., HYOTAT M., *La forêt. Perception et représentation*, Paris, l'Harmattan, 1997

BAILLOUD G., BERTRAND G., FOURQUIN G., LE GLAY M., *La Formation des campagnes françaises, des origines au XIVe siècle*, tome 1 de DUBY G., WALLON A. (Sous la direction de), *Histoire de la France rurale* (en 4 tomes), Paris, Seuil, 1975, 624 p.

BATTIAU M., « quelques brèves remarques sur l'industrie lainière de la région de Fourmies », *Revue Hommes et terres du Nord* n°4, Lille, Institut de géographie, Faculté des lettres de Lille, 1983, n° spécial Avesnois-Thiérache, pp 51-53

BECHMANN R., *Des arbres et des hommes, la forêt au Moyen Age*, Paris, Flammarion, 1984

BLOCH M., *Les caractères originaux de l'Histoire rurale française*, Paris, Armand Colin, 1931

BONERANDI E., « La Thiérache : un espace intermédiaire entre crise et mutation », *Hommes et Terres du Nord*, Lille, Institut de géographie, Faculté des lettres de Lille, 1999-1, pp 85-96

BRUNET R., *Les phénomènes de discontinuité en géographie*, Paris, CNRS, 1967, 117 p

BRUNET R., *Les mots de la géographie*, Montpellier, Reclus/La Documentation française, 1993, 518p

CARROUE L., CLAVAL P., DI MEO G., MIOSSEC A., RENARD J.-P., SIMON L., VEYRET Y., VIGNEAU J.-P., *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, Sedes / VUEF, 2002

CESAR, *La Guerre des Gaules*, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1984

CHOUQUER G., *Histoire d'un paysage entre Bourgogne et Franche-Comté - de l'époque gauloise à nos jours*, Paris, Editions Errance, 1993, 119 p

CLEMENT V., *L'impact des crises liées aux guerres du XXème siècle sur les forêts du nord-est de la Thiérache. Etude de biogéographie historique*. Mémoire de DEA, sous la direction de Jean-Jacques DUBOIS, Lille, UFR de Géographie et d'Aménagement, année universitaire 1990-1991

COUDOUX J., MUCHEMBLED R., SIVERY G., *Nos ancêtres, les paysans : aspects du monde rural dans le Nord Pas de Calais, des origines à nos jours*, Lille, CRDP & Centre d'histoire de la région du Nord, 1981

DEFROMONT A.-L., *l'Avesnois au XVIII^e siècle, contribution à l'étude des sociétés rurales*, Thèse, Lille, 1972

DEWAILLY J.-M., « L'avesnois-Thiérache, un système régional frontalier ? », *Revue Hommes et terres du Nord* n°4, Lille, Institut de géographie, Faculté des lettres de Lille, 1983, n° spécial Avesnois-Thiérache, pp 25-26

DION R., *Essai sur la formation du paysage rural français*, Tours, Arnault, 1934

DION R., *Histoire de la vigne et du vin*, Paris, Flammarion, 1959, 768p + 15p de planches

DION R., *Les frontières de la France*, Brionne, Editeur G. Montfort, 1979

DIRY J.-P., *Les espaces ruraux*, Paris, SEDES, 1999, 192 p

DUBOIS J.-J., « Influences humaines sur l'évolution des paysages et des limites de la forêt de Mormal », in *Hommes et Terres du Nord* n°244, pp 73-106, Lille, Institut de géographie, Faculté des lettres de Lille, 1973 1^{er} semestre

DUBOIS J.-J., VAUDOIS J., « La diversification des activités agricoles et forestières en Avesnois-Thiérache », *Revue Hommes et Terres du Nord*, 1992-4 pp 182 à 189

DUBOIS J.-J., *Espaces et milieux forestiers dans le Nord de la France – Etude de biogéographie historique*, Thèse d'Etat, Paris, Université de Paris I, 1989 (a)

DUBOIS J.-J., « Les bocages européens : de l'archétype aux approches interdisciplinaires » : *Colloque européen sur le devenir du bocage*, Actes, Fourmies, Ecomusée de la région de Fourmies-Trélon & Maison du Bocage, Sains-du-Nord, 1989 (b), pp 11-15

DURIN L., DUVIGNEAUD J., « Contribution à l'étude de la végétation de la bande fraisnienne de Baives-Wallers », *Bulletin de la société botanique du Nord de la France*, t 10, n°1 1957, Lille, CNRS-Institut de Botanique, 1957, pp 24-45

Ecomusée de la Région de Fourmies-Trélon, *Le Bocage en Avesnois-Thiérache, séminaire du DESS « conception et projets en écodéveloppement »*, Fourmies, Ecomusée de la Région de Fourmies-Trélon – USTL, réseau de synécologie végétale ER 148, Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques, Université de Lille II, 1993

FLATRES P., « Géographie : rapport de synthèse », in *Les bocages : histoire écologique et économique*, Rennes, INRA, ENSA et Université de Rennes, 1976

FLATRES P., *L'évolution des bocages, Norois*, Poitiers, 1979

GOUDINEAU C., « L'héritage gaulois », *Pour la Science* n° 319 – mai 2004, Paris, Société d'Éditions Scientifiques, 2004

GOUILLOUX M., *Frontières, paysages et territoires entre France et Belgique : Exemple du secteur de l'Oise à la Thure* », Mémoire de Maîtrise, 24 mai 2004, sous la direction de Patrick Picouet, UST, Lille 1

GRUHIER F., « Une nouvelle discipline, l'archéologie forestière. La mémoire des arbres », Article *Le Nouvel Observateur*, Paris, Octobre 2002, p108

LACOSTE Y., *De la géopolitique aux paysages, dictionnaire de la géographie*, Paris, Armand Colin, 2003, 413p

LESBAZEILLES E., *Les Forêts*, Paris, Hachette, 1884

MEYNIER A., *Histoire de la pensée géographique en France*, Paris, PUF, 1969

MEYNIER A., « Typologie et chronologie du bocage » in *Les bocages : histoire écologique et économique*, Rennes, INRA, ENSA et Université de Rennes, 1976

MEZIERE S., « *La formation du paysage en Avesnois au XVIII^e siècle* », Noctua-thène, revue de l'association « symbiose », Saint-Gérard, 2001

MOSSAY J., *Ce que l'on peut voir en flânant dans l'arrondissement d'Avesnes*, Avesnes-sur-Helpe, Imprimerie de l'observateur, 1959

NOIRFALISE A., *Forêts et stations forestières de Belgique*, Gembloux, les presses universitaires de Gembloux, 1984

PHILIPON P., « Des forêts venues du froid », *La Recherche* avril 2005, Paris, Société d'Éditions Scientifiques, 2005

PICOUET P., RENARD J.-P., *Frontières et territoires*, Documentation photographique n° 7016, Paris, La Documentation Française, 1993

PITTE J.-R., *Histoire du paysage français (de la préhistoire à nos jours)*, Paris, Taillandier, 2003

RAZAL O., *Histoire politique du barbelé*, Paris, La Fabrique, 2000, 111 p

RENARD J.-P., « L'Avesnois-Thiérache, un système régional frontalier ? », *Revue Hommes et terres du Nord* n°4, Lille, Institut de géographie, Faculté des lettres de Lille, 1983, n° spécial Avesnois-Thiérache, pp 43-46

RENARD J.-P., *Etude géographique des marges mitoyennes des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. La contribution des limites territoriales, autrefois frontalières, à la marginalisation d'espaces ruraux*, Lille, Université de Lille 1, 1987, 2 volumes, 1143 pages

RENARD J.-P., « La place du bocage dans la vie régionale de l'Avesnois Thiérache », *Colloque européen sur le devenir du bocage*, Actes, Fourmies, Ecomusée de la région de Fourmies-Trélon & Maison du Bocage, Sains-du-Nord, 1989, pp 21-25

SEVRIN R., « Comparaison de paysages issus des défrichements médiévaux (Géronsarts), de la deuxième moitié du XVIII^e siècle (Tournaisis-Pévèle) et du XIX^e siècle (Forêts des Princes de Chimay). », *Hommes et Terres du Nord*, Lille, Institut de géographie, Faculté des lettres de Lille, 1986, n° 2-3 pp 186-189

SIVERY G. « Les noyaux de bocage dans le Nord de la Thiérache à la fin du Moyen-Âge » in *Les bocages, histoire, économie, écologie*, Rennes, INRA, CNRS, ENSA, Université de Rennes, 1976, pp 93-96

SIVERY G., *Structures agraires et vie rurale à la fin du Moyen Age*, 2 tomes, Lille, Presse Universitaire de Lille, 1977 (tome 1) et 1980 (tome 2)

SIVERY G., « L'alternance des champs et des prés dans le Nord de la Thiérache du XII^{ème} au XX^{ème} siècle. », *Revue géographique de l'Est*, 1983, 3-4, pp 291-298, Nancy, 1983

SIVERY G., « Le passage de l'élevage extensif à l'élevage intensif et l'évolution des paysages forestiers dans le sud-est du Hainaut à la fin du Moyen Age », *Hommes et terres du Nord* n°2-3, Lille, Institut de géographie, Faculté des lettres de Lille, 1986, pp 172-176

VAUDOIS J., « L'évolution récente de l'agriculture de la Thiérache du Nord (Avesnois) », *Revue Hommes et terres du Nord* n°4, Lille, Institut de géographie, Faculté des lettres de Lille, 1983, n° spécial Avesnois-Thiérache, pp 31-38

VIDAL DE LA BLACHE, *Tableau de la géographie de la France*, Paris, La Table Ronde, 1994